

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mamoudzou, le 29 avril 2026

Synthèse annuelle 2025 : Une année portée par les travaux de réhabilitation post-Chido

L'année 2025 marque une phase de transition pour l'économie mahoraise, encore fortement marquée par les conséquences du cyclone Chido. L'activité économique connaît un rebond progressif, principalement soutenu par les travaux de reconstruction.

Un climat des affaires en amélioration, mais encore erratique

L'activité rebondit en 2025 avec un indice du climat des affaires (ICA) qui s'établit à 106,6 points dès le premier trimestre et atteint 112,8 points au quatrième trimestre, traduisant un effet de reprise post-cyclonique. Cette dynamique reste cependant irrégulière, avec pour exemple la chute ponctuelle observée au deuxième trimestre, et demeure vulnérable aux difficultés logistiques, à l'allongement des délais de paiement et aux tensions de trésorerie des entreprises.

La reprise reste inégale selon les secteurs. Le BTP bénéficie largement des programmes de réhabilitation, tandis que le commerce et les services retrouvent plus lentement une trajectoire de croissance, encore entravée par les séquelles du cyclone.

Inflation modérée et redressement progressif de la consommation

Dans un contexte d'inflation contenue, autour de 1,3 % en moyenne annuelle, la consommation des ménages se redresse progressivement en 2025, portée par les besoins liés à la gestion post-cyclonique. Ce regain de consommation se traduit par une hausse marquée des importations, notamment de biens d'équipement et de produits courants.

Une activité bancaire soutenue par les besoins de reconstruction

L'année 2025 est marquée par une forte progression de la collecte de dépôts (+21,7 %), portant les actifs financiers détenus par les ménages et les entreprises à 1,47 milliard d'euros. La croissance des crédits se maintient, à des rythmes différenciés selon les agents économiques. Les crédits aux ménages progressent sous l'effet des crédits à la consommation, largement mobilisés pour financer les travaux de reconstruction. Les crédits aux entreprises augmentent de 7 %, portés essentiellement par les crédits d'investissement, destinés au renouvellement de l'outil de production.

Perspectives 2026 : transformer la reprise en reconstruction durable

Après une année 2025 placée sous le signe de la réparation, 2026 devrait constituer une étape décisive vers la reconstruction durable de Mayotte. La loi de programmation du 11 août 2025, qui prévoit une enveloppe de 4 milliards d'euros d'ici 2031, constitue un levier central pour cette transition.

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin et des TAAF, dont la monnaie est l'euro. Il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Nos publications et statistiques sont téléchargeables sur le site www.iedom.fr

Contact presse : D. ALI CHARIF - tél : 02 69 61 05 05, daoulab.alicharif@iedom.fr